

Annexes

Formation initiale et inter-universitaire Un cas particulier de l'Université Pédagogique de Tallinn

Cécile Elzière

GERFLINT

Dès 1995 l'Ambassade de France en Estonie a commencé à développer des projets avec l'Université Pédagogique de Tallinn (UPT) pour la formation initiale supérieure de futurs enseignants estoniens de français. En effet, le principal obstacle au développement actuel de l'enseignement du français en Estonie est le très faible nombre d'enseignants susceptibles d'assurer ces cours, alors même que, dans la perspective de l'intégration dans l'Union Européenne, la demande d'apprentissage du français est en forte expansion.

A partir de septembre 1995 le MAE français s'est engagé dans un processus d'appui à la création d'un tel cursus au sein d'UPT. Un expert français spécialiste de l'enseignement du Français Langue Etrangère a été mis à la disposition de l'université pour aider à la rédaction des curriculums nécessaires et assurer les cours correspondants. L'enseignement du français, en tant que matière principale, a ainsi été mis en place selon les modalités estoniennes. Deux postes à mi-temps ont aussi été créés pour des enseignants français en contrat local. Enfin, une salle spécialisée (bibliothèque, téléviseur, magnétoscope et câble ne recevant que les chaînes françaises) a été affectée à l'enseignement du français.

Pour pallier au plus vite et au mieux le déficit de professeurs de français ayant un doctorat (selon les normes estoniennes), cette Ambassade et l'Université de Rouen ont signé en avril 1999 une convention ayant pour but de développer une coopération en Français Langue Etrangère (FLE) fondée sur des cours par télé-enseignement. En septembre 1998 un nouvel expert détaché du MAE a été nommé sur le poste de lecteur à UPT. Sa première mission a été d'inclure l'ensemble des formations de l'Université de Rouen au cursus officiel d'UPT. En décembre de la même année, le Ministère estonien de l'Education Nationale a donné l'autorisation à l'Université Pédagogique d'inclure ces formations étrangères dans son propre cursus. De plus, le Ministère a validé officiellement la reconnaissance des diplômes français au niveau estonien. Ainsi, tout étudiant d'UPT en possession de son diplôme estonien de fin d'études, ainsi que d'une maîtrise de FLE de Rouen obtiendra une équivalence estonienne d'un niveau "bakalaurus", qui correspond au premier grade universitaire permettant l'accès au travail doctoral estonien sans avoir à passer d'examens approfondis après avoir obtenu son diplôme de fin d'études. C'est là un avantage extrêmement important. Le doctorat est évidemment le niveau universitaire le plus élevé en Estonie. Il faut tout d'abord travailler pendant 2 ans pour atteindre le niveau du "Magistriõpe", *magister artium*; puis étudier encore 4 années jusqu'au diplôme de "doktoriõpe" *doctor philosophiae*. A ce niveau les étudiants peuvent prétendre à un travail de recherche scientifique.

Cette résolution du Ministère estonien a eu pour conséquence d'accélérer le processus inter-universitaire de coopération. Les étudiants inscrits en troisième année ont dû se préparer en un peu

moins de six mois aux examens français de la Mention FLE (niveau licence française). Pour ce faire, et à titre exceptionnel, ils ont suivi un stage intensif à Rouen en juin 1999 et ont passé les examens sur place. Les résultats ont été très positifs (à remarquer que les étudiants passent des examens français dont les contenus ne correspondent pas aux examens estoniens) : trois des quatre étudiants inscrits ont obtenu leur module dès la première session. Le quatrième a été reçu en septembre. Dans le même temps, sept enseignants estoniens de français qui suivaient une formation continue en français à UPT, dont les cours étaient dispensés par des professeurs français, furent inscrits au Certificat Approfondi Professionnel d'Enseignement de FLE de Rouen par télé-enseignement. Ce certificat correspond au niveau de la Mention FLE, dans un cadre de formation continue. Nous avons obtenu là encore cent pour cent de réussite. Rappelons aussi qu'en décembre 1998, le Recteur avait donné un espace pour créer une chaire de français et qu'en avril 1999 était signée officiellement une convention de coopération éducative avec l'Ambassade de France.

Ainsi, le cursus estonien est désormais établi sur quatre années d'études. A partir de la troisième année du cursus les étudiants de français dominant sont inscrits en Mention FLE par télé-enseignement. Il ne peuvent être inscrits en Maîtrise FLE qu'à la double condition d'accéder à la quatrième année du cursus estonien et d'être reçus aux examens de Rouen. En cas d'échec, il n'y a pas de ré-inscription à Rouen.

Depuis juin 1999, trois enseignants français dispensent les cours de Rouen. Leur tâche est double : dans un premier temps ils s'acquittent d'un travail spécifique sur la langue française, ainsi considérée comme "langue seconde", et dans un second temps ils forment les étudiants aux examens universitaires français. Soulignons aussi que depuis la rentrée 2000, d'autres enseignants estoniens de français qui exercent déjà leur profession se sont inscrits en maîtrise FLE et certains cours de Rouen ont été assurés par des enseignants estoniens.

A la rentrée de septembre 2001 certains étudiants ont bénéficié d'une bourse d'études d'un an en France pour s'inscrire en *DEA – Langage en situation* à Rouen. D'autre part, des enseignants de FLE veulent maintenant poursuivre leur formation en préparant les examens de maîtrise FLE de Rouen par télé-enseignement. C'est assez dire le succès de cette coopération éducative.

Il reste à établir une convention inter-universitaire. Il est important de noter que, pour un coût modique (moins de 10.000 euros), une trentaine d'étudiants ont la possibilité d'accéder à des diplômes français.

Concluons, de façon très optimiste en disant que l'Ambassade et l'UPT ont d'évidence tout intérêt à prolonger cette expérience fructueuse entrant parfaitement dans le cadre de la politique linguistique de la France, contribuant significativement à l'intégration de l'Estonie au sein de l'Union européenne et permettant enfin, dans le cadre d'échanges universitaires, de faire mieux connaître l'Estonie en France.

Les relations économiques et commerciales

France-Estonie

Patrick Erbs

Conseiller économique

Poste d'expansion économique, Ambassade de France en Estonie

Les principaux accords conclus entre la France et l'Estonie assurent un cadre favorable au développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays : les échanges sont régis par l'accord d'association signé avec l'Union européenne, les investissements bénéficient d'un environnement juridique simple, transparent et non discriminatoire, d'une protection réciproque, et d'un accord fiscal de non double imposition.

L'année 2001 a été marquée par de nombreux événements qui ont donné un nouvel élan au développement des relations entre l'Estonie et la France.

Visite d'Etat en Estonie du Président de la République Française, M. Jacques Chirac le 28 juillet 2001 accompagné de 11 chefs d'entreprises et du Secrétaire d'Etat aux entreprises

Visite en France du Président de la République d'Estonie, M. Lennart Meri le 30 août 2001 ; participation à un **séminaire économique à l'Ambassade d'Estonie à Paris** et vernissage d'une **exposition sur la peinture contemporaine estonienne à Paris**

Exposition France Baltique Technologies à Riga en juin 2001 (56 sociétés françaises, 1300 visiteurs professionnels des pays baltes)

Séminaire sur les partenariats public – privé dans la gestion des infrastructures municipales à Tallinn le 25 septembre 2001 (140 participants)

Séminaire économique "Pays Baltes" au Sénat à Paris le 28 novembre 2001

Séminaire "les Pays Baltes et l'Union européenne" à l'Assemblée Nationale à Paris le 3 décembre 2001

Conférences économiques sur les Pays Baltes auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie de Lille, Lyon, Nantes, Angoulême, etc.

Les relations économiques et commerciales entre la France et l'Estonie connaissent une évolution rapide : les échanges commerciaux ont progressé de **plus de 40% par an depuis deux ans**, **les ventes et les investissements réalisés par les groupes français au travers de leurs filiales implantées dans les pays nordiques** représentent des montants importants qui n'apparaissent pas dans les statistiques,

les partenariats entre entreprises françaises et estoniennes se développent grâce à une meilleure connaissance réciproque des marchés.

Commerce bilatéral

Millions Euros (Mio €)	1999	2000	9 mois 2001	2000 / 1999	9 mois 2001 / 9 mois 2000

Exportations					
France => Estonie	65	91	92	+41%	+46%
Importations					
Estonie => France	52	81	86	+57%	+48%

Source : Douanes françaises

1 € = 6,55957 FF / 1 € = 15,64664 EEK

Le commerce franco - estonien progresse rapidement depuis 2000. Les ventes françaises dépasseront cette année les 110 M€ (+70% par rapport à 1999), et les exportations estoniennes vers la France ont plus que doublé par rapport à 1998. Sur les 9 premiers mois de 2001, la France est passée de la 12^{ème} à la 10^{ème} place parmi les fournisseurs de l'Estonie (devant les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les Etats-Unis), avec une part de marché de 2,2%. Les échanges franco-estoniens sur les trois premiers trimestres 2001 ont déjà dépassé le total de l'année 2000.

Les automobiles et les biens d'équipements figurent parmi les principaux produits français exportés vers l'Estonie (la Peugeot 206 a été élue voiture de l'année 2001) et les exportations estoniennes vers la France sont principalement composées de produits de la filière bois.

Investissements français en Estonie

Peu nombreux avant 1998, les investissements français en Estonie progressent rapidement depuis trois ans. Selon la Banque centrale d'Estonie, si la France occupait la 34^{ème} place des investisseurs étrangers fin 1998 avec un stock inférieur à 1,5 M€, elle est passée à la **14^{ème} place** avec un stock de 17 M€ au premier semestre 2001.

Mais tous les investissements français ne sont pas comptabilisés dans ce chiffre, **plusieurs groupes français investissant en Estonie au travers de leurs filiales implantées dans les pays nordiques**. Par exemple, Saint-Gobain, premier groupe français en Estonie, dispose de cinq filiales et de trois unités de production dans ce pays. Ses investissements en Estonie, qui peuvent être estimés à plusieurs dizaines de millions d'Euros sur 10 ans, ont été effectués au travers de ses filiales en Suède, Danemark et Finlande. C'est également le cas des investissements de Lafarge, Schneider Electric, Colas, Connex Transport, etc.

Parmi les investissements récents, Dalkia (Groupe Vivendi) a remporté des appels d'offres de privatisation à Tartu, Haapsalu, Valga, Keila, Jõgeva et la concession du chauffage urbain de Tallinn (Tallinna Soojus). TDF (Groupe France Telecom) a pris une participation de 49% dans le Centre estonien de télédiffusion (ERSK) pour un montant de 6,1 M€. **D'importants investissements sont déjà planifiés** par TDF (18 M€ d'Euros sur trois ans afin de développer la transmission numérique en Estonie) et Dalkia (134 M€ dans les infrastructures de chauffage urbain de Tallinn).

Au total, 29 sociétés françaises ont établi des filiales en Estonie et emploient plus de 2400 personnes. En tenant compte de la valeur réelle des investissements des entreprises françaises en Estonie, la France devrait figurer parmi les dix premiers investisseurs étrangers, à un niveau proche de l'Allemagne et du Royaume Uni.

Coopérations

En complément des financements européens auxquels la France contribue à hauteur de sa participation au budget de l'Union européenne, la France a engagé des actions de coopération bilatérales. Outre le soutien à l'enseignement du français en Estonie, ces coopérations se développent également dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, de la promotion des produits alimentaires estoniens, de la concurrence, des marchés publics, des partenariats public – privé sur les infrastructures, etc. L'Ambassade de France en Estonie organisera également des séminaires à Pärnu et Narva, dans le cadre des "jours de l'Europe" au premier semestre 2002, après ceux organisés à Tartu et Kärdla en 2001.

Missions

Une délégation d'hommes d'affaires français a accompagné la visite d'Etat du Président de la République en Estonie le 28 juillet 2001. D'autres délégations de ce type sont attendues l'année prochaine, notamment avec le MEDEF Paris et la CCIP en avril 2002 et avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pays de Loire en juin 2002. Elles viennent compléter les nombreuses missions de prospection individuelles des entreprises françaises sur le marché estonien.

CAFE

Un Club d'Affaires Franco-Estonien (CAFE) a été créé en mai 2000 à Tallinn afin de rassembler les entreprises désirant renforcer les liens d'amitiés, culturels et les partenariats économiques et commerciaux entre la France et l'Estonie. Comptant une quarantaine de membres en 2000/2001, CAFE réunit maintenant près de 100 membres et organise des rencontres mensuelles régulières autour d'un thème et d'intervenants extérieurs, ainsi que des événements spécifiques en fonction de l'actualité économique et commerciale. CAFE est également l'un des membres fondateurs de IBCE, International Business Council of Estonia, avec les autres Chambres de commerce et Clubs d'affaires internationaux établis en Estonie.

EBS (Ecole de Commerce d'Estonie) et l'international

Endel Laanvee

Vice Recteur de EBS

EBS (Estonian Business School) est la plus vieille école de ce type en Estonie. Elle a plus de 13 ans. Et l'une de nos priorités consiste à développer au maximum nos relations pour correspondre avec un Etablissement international.

L'Estonie est trop petite avec un marché limité pour les affaires. A EBS, on enseigne les Affaires Internationales, les Relations publiques *etc.* Ce qui explique le profil international de notre Ecole et notre volonté d'établir des contacts avec des établissements supérieurs du même type en Europe et aux Etats-Unis.

Aujourd'hui nous avons plus de 60 accords bilatéraux dûment signés avec de Grandes Ecoles d'Europe, d'Australie, des Etats-Unis et de Chine. La priorité de cette coopération est donnée aux échanges d'étudiants, et la préférence de ces derniers va à l'Europe grâce au programme *Erasmus* qui propose une bourse et une couverture des frais de séjour permettant à nos étudiants de passer un semestre ou toute une année chez nos partenaires. Nous avons des partenaires partout en Europe, sauf en Islande et en Irlande, et c'est aussi un trait distinctif de *EBS* par rapport aux autres écoles estoniennes qui ont plutôt établi des relations internationales avec la Scandinavie. Bien sûr nous ne sommes pas seuls dans la recherche de partenariats avec des écoles étrangères. Nous entretenons de bons rapports avec presque toutes les Ambassades oeuvrant en Estonie et c'est avec leur aide et leurs conseils que nous entrons en contact avec les établissements souhaités en Europe ou aux Etats-Unis.

Les étudiants choisissent de préférence les pays qui se situent le plus loin possible de l'Estonie. L'époque où les jeunes préféraient la Finlande, la Suède, le Danemark est révolue. Ils choisissent l'Allemagne, la France, l'Espagne, c'est-à-dire les pays dont ils apprennent la langue, ce qui se comprend. Ils peuvent ainsi améliorer leurs connaissances et établir des contacts d'amitié. C'est là un gros avantage car nos étudiants doivent connaître deux langues étrangères.

A noter que nos étudiants manifestent un grand intérêt pour l'Italie où nous avons cinq Ecoles-partenaires. Même intérêt pour la Belgique et la Hollande. Ce qui distingue notre école des autres Ecoles d'Estonie, c'est qu'elle accueille le plus grand nombre d'étudiants étrangers du pays dans le cadre du programme *Erasmus*. Elle surpasse même l'Université de Tartu.

Nous nous sommes bien préparés à ces échanges en introduisant il y a 4-5 ans un programme d'enseignement complètement en anglais. Ainsi nous avons une section internationale où les étudiants étrangers peuvent faire leurs études à 100% en anglais et cela constitue un énorme avantage. Chaque semestre, nous avons bien une trentaine d'étudiants étrangers y compris de pays francophones (France, Suisse, Belgique) dans notre établissement.

La liste des Ecoles-partenaires grandit constamment. Nous avons déjà conclu un contrat avec l'Australie. Actuellement, nous sommes en pourparlers avec une Ecole sud-africaine. Malheureusement, le programme *Erasmus* ne couvre pas ces Etats. Pourtant un étudiant de *EBS* a choisi un semestre dans une école de Melbourne (Australie). Nous devons donc élargir la dissémination géographique de nos contrats. Si nous en signons avec l'Amérique Latine, il y aura sans doute des étudiants pour partir là-bas.

Quant aux étudiants chinois qui font leurs études à *EBS*, c'est une autre histoire. L'Estonie est un petit pays mais on connaît pas mal de noms estoniens (savants, écrivains, musiciens,...) ayant une renommée mondiale. L'enseignement estonien a toujours été et reste d'un bon niveau. Et si nous supposons que l'un des services pour les exportations estoniennes sera justement l'enseignement alors, on peut considérer notre programme chinois comme un moyen pour exporter l'enseignement estonien en Chine. 50 étudiants chinois passeront 2 ans (le programme *MBA (Master Business Administration)* au sein de *EBS*. La possibilité de vendre notre programme en Chine dépend de la capacité concurrentielle de notre enseignement à l'étranger.

A *EBS*, il faut souligner un autre objectif : les échanges de professeurs dans le cadre du programme *Erasmus*. Quelques professeurs ont déjà participé à ce programme. Mais il présente beaucoup de problèmes : il est difficile d'organiser les échanges parce qu'il faut remplacer les professeurs absents et les programmes de cours ne coïncident pas forcément entre les établissements partenaires, ce qui rend difficile l'analyse des cours, le travail en parallèle et les échanges d'idées. En outre le programme ne couvre pas tous les frais de séjour, le professeur étant contraint de subvenir à ses besoins. Si le professeur s'absente pour une quinzaine de jours, il faut un remplaçant et un plan de financement. Il est très important de savoir comment on enseigne dans les Ecoles-partenaires.

En parlant "d'internationalisation" de l'enseignement, il y a 2 ans, nous nous sommes donné pour objectif l'obligation pour les étudiants de 3^{ème} et de 4^{ème} année de la section internationale d'effectuer au moins un semestre à l'étranger. S'ils n'ont pas cette expérience internationale, ils ne reçoivent que le titre de *Bachelor of Business Administration* sans mention *International BBA*. Aujourd'hui nous avons 80 places et l'école est bien positionnée pour la formation à l'étranger. Si par hypothèse pour ce semestre, il y a 25 étudiants qui partent pour continuer leurs études à l'étranger, on peut supposer qu'en septembre ce nombre doublera. Nous avons élaboré un *ECTS (European Credit Transfer System)* qui permet de reconnaître les crédits obtenus par les étudiants à l'étranger à l'occasion de leurs études dans les Ecoles-partenaires. Dans le cadre de ce programme, l'école elle-même fournit aux étudiants de cette section des manuels d'économie, des affaires et des finances. 80 à 85% des manuels sont commandés en Angleterre et aux Etats-Unis. Ce sont les mêmes manuels d'enseignement utilisés par exemple dans la *London Business School*.

Par la suite, nous avons été invités à participer à *l'International Consortium Double Degrees*. Ce dispositif donne aux étudiants brillants, toujours dans le cadre d'Erasmus, la possibilité de passer la dernière année d'études à Paris, à Madrid ou à Berlin. Ils sont soumis à une condition : ils doivent écrire et soutenir une thèse soit en français, soit en espagnol, ou en allemand pour recevoir le diplôme *Double Degrees*. Un étudiant a déjà expérimenté ce programme en Allemagne et a obtenu le diplôme en question. Notre participation dans ce Consortium vise à nous maintenir sur le marché international du travail et de la concurrence. L'accréditation internationale est aussi très importante pour nous. Nos programmes *Master of Business Admin. Intern. Bachelor of Bus. Admin.* ont reçu une accréditation internationale.

L'Estonie est un jeune Etat qui n'est pas connu à l'extérieur. C'est pourquoi, pour se faire connaître à l'étranger, il est important d'obtenir des accords et une reconnaissance officielle pour EBS et son engagement dans un consortium d'écoles de commerce qui attestent bien que c'est un établissement d'enseignement supérieur avec des programmes, un corps enseignant compétent et des services propres à tous les établissements de formation de haut niveau.